

## **CONSEIL GENERAL DE TARTEGNIN**

### **Procès-verbal de la séance du 28 juin 2022**

#### **Ordre du jour :**

- 1. Appel**
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2021**
- 3. Assermentations éventuelles**
- 4. Préavis municipal N°01/2022- Rapport de gestion 2021**
  - 4.1 Rapport de la commission de gestion et finance**
- 5. Préavis municipal N°02/2022- Comptes 2021**
  - 5.1 Rapport de la commission de gestion et finance**
- 6. Préavis municipal N 04/2022- Demande de crédit pour la rénovation de l'appartement de 4 pièces au 3<sup>ème</sup> étage de la Place du Collège 1.**
  - 6.1 Rapport de la commission de gestion et finance.**
- 7. Nomination du bureau du Conseil**
  - 7.1 Election du/de la Président/e**
  - 7.2 Election du/de la Vice-Président/e**
  - 7.3 Election des scrutateurs**
- 8. Communications des délégués aux Conseils intercommunaux**
- 9. Communication de la Municipalité**
- 10. Divers et propositions individuelles**

#### **1. Appel**

Présents 26  
Excusés 7  
Absent 0

#### **2. Adoption du procès-verbal de la séance du conseil Général du 26 octobre 2021**

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité moins une abstention.

### 3. Assermentations éventuelles

M. Jean-Daniel Quiblier est assermenté.

### 4. Préavis N°01/2022- Gestion 2021

M. Stéphane Jayet lit les Conclusions du préavis en accord avec le Président du Conseil.

M. Olivier Sauzet lit le rapport de la Commission de gestion et finance.

Le Président ouvre la discussion sur le préavis 01-2022, aucune question.

Le Président passe au vote.

**Le Préavis N°01/2022 est accepté à l'unanimité.**

### 5. Préavis N°02/2022- Comptes 2021

Mme Heidi Herzog lit les conclusions du préavis 02/2022.

M. Jean-François Déruaz lit le rapport de la Commission de gestion et finance.

Le Président ouvre la discussion, M. Jean-Charles König pose la question sur le point 318.01 en quoi consiste ces frais et comment les justifier ? M. Stéphane Jayet explique que ces frais sont dus à la migration des données puisque la Commune a changé de fournisseur informatique : les coûts ont été plus élevés que prévu, car il a fallu effectuer un rachat des bases de données avec un contrat de prestations complet. M. Jean-Daniel Quiblier clarifie que ce ne sont pas les appareils qui ont été changés mais le fournisseur du logiciel informatique que chaque Commune doit avoir. Il n'y a que 7 ou 8 fournisseurs dans le Canton de Vaud et il a fallu choisir le prestataire et le dépassement est dû essentiellement à la reprise des données qui s'est avérée plus compliquées que prévu. Il faut déduire de ce montant 1865.—frs remboursés par notre assurance.

M. Daniel Emery demande une clarification sur le point 210380.01 attribution à fonds de réserve de 40'000.00 frs y. Mme Heidi Herzog répond c'est une obligation du Canton : un certain montant doit être mis en réserve pour les futurs impôts non payés. M. Jean-Daniel Quiblier précise que le Canton exige un montant de réserve pour les contentieux dont les acomptes non payés.

M. Daniel Emery demande si, au chiffre 451452.01 participation d'Essertines-sur-Rolle à la déchetterie, il y a eu un rééquilibrage par rapport au comptes 2020. Réponse de M. Jean-Daniel Quiblier : il n'est facturé que la déchetterie, pas les ordures. La facturation est faite au prorata du nombre d'habitants du bas d'Essertines-sur-Rolle et de Tartegnin.

Le Président passe en revue les comptes.

M. Jean-François Déruaz exhorte la Municipalité à mettre en œuvre les changements des différents règlements pour les services industriels afin qu'il y ait des plafonds pour éviter des déficits ces prochaines années.

M. Stéphane Jayet remercie M. Déruaz et précise que c'est clairement mentionné dans le rapport de la Commission. Le règlement le plus ancien de la Commune et celui sur les égouts. Il date de 1964. Il va être remis à jour et passer au Conseil dans l'année. De plus, une nouvelle convention va être signée avec Essertines-sur-Rolle par rapport à la déchetterie.

Le Président passe au vote

**Le préavis N°02/2022 est accepté à l'unanimité**

**6. Préavis N°04/2022 Demande de crédit pour la rénovation de l'appartement de 4 pièces au 3<sup>ème</sup> étage de la Place du collègue.**

M. Cédric Gremaud lit le préavis.

Mme Isabelle Barraud lit le rapport de la Commission de gestion et finance.

M. Georges Sintès demande combien d'années il faudra pour amortir ces 25'000.00 frs . M. Stéphane Jayet précise qu'il n'y a pas d'amortissement prévu dans le préavis, il fallait nécessairement remettre à niveau cet objet.

M. Jean-François Déruaz précise que lorsque l'on fait un investissement, il y a automatiquement un amortissement comptable qui est fait depuis le début.

M. Jean-Daniel Quiblier précise qu'il est déjà amorti car, en 30 ans, cet appartement n'a quasiment pas coûté en rénovation et en frais.

Le Président passe au vote

**L'amendement est approuvé à l'unanimité moins une abstention.**

**Le préavis 04/2022 est accepté à l'unanimité moins une abstention avec l'amendement de la Commission de gestion qui passe d'un crédit de 20'000.00 frs à 25'00.00 frs.**

**7. Nomination du bureau du Conseil**

Le Président passe la parole au Vice-Président M. Jean-Charles König

**7.1 Election du/de la Président/e.**

M. Jean-Charles König propose M. Claude-Alain Piguet

**M. Claude-Alain Piguet est élu par applaudissements**

**7.2 Election du/de la Vice-Président/e.**

M. le Président propose M. Jean-Charles König

**M. Jean-Charles König est élu par applaudissements.**

**7.3 Election des Scrutateurs.**

M. Jean-Charles König propose Mme Valérie Blanchard.

M. Stéphane Berthet propose sa candidature

**Mme Valérie Blanchard et M. Stéphane Berthet sont élu par applaudissements.**

#### **7.4 Election des scrutateurs suppléants.**

M. Jean-Daniel Quiblier propose M. Etienne Blanchard.

Mme Isabelle Marechal propose sa candidature

**Mme Isabelle Maréchal et M. Etienne Blanchard sont élu par applaudissements.**

### **8 Communication des délégués aux Conseils intercommunaux.**

**Enjeu :** M. Daniel Emery : une demande de crédit pour des douches au Martinet B a été acceptée. Le siège d'Enjeu va déménager de la Rue du Nord aux Uttins. Une demande complémentaire pour une UAPE pour 42 places supplémentaires, a été acceptée et une ouverture supplémentaire est prévue à la rentrée scolaire à la Banderolle.

Les comptes 2021 ont été acceptés sans question.

**AIER :** M. Nicolas Jaccoud : il a été décidé d'un crédit de 451'000.00 frs pour le remplacement des surpresseurs de la station d'épuration et d'un autre crédit urgent concernant la vidange du digesteur de 139'000.00 frs. Ces réparations sont dues à l'usures normales par rapport à l'âge de fonctionnement de ces différents éléments.

**Région Nyon :** Mme Danielle Collomb étant excusée, c'est M. Daniel Emery qui donne quelques éléments. Les comptes 2021 ont été acceptés après une heure de discussion par rapport aux cotisations qui passent de 20.00 frs à 25.00 frs par habitants. La Commune de Crans a souhaité rejoindre Région Nyon.

La demande de crédit pour soutenir les activités du Casino à Rolle de 180'000.00 frs est acceptée, puis 738'000.00 ont été acceptés pour le réaménagement de la jonction autoroutière de Rolle. M. Daniel Emery nous recommande vivement de consulter le site de Région Nyon, qui en vaut la peine.

**ORPC :** Mme Isabelle Marechal : le directeur au niveau militaire a changé. Un crédit pour des changements de véhicules a également été accepté.

### **9 Communications de la Municipalité**

M. Stéphane Jayet remercie la Commission de gestion et finance pour leur travail.

Des remerciements vont également aux organisateurs du rallye .

Pour le 1<sup>er</sup> août 2022 à Tartegnin, M. Philippe Jeanneret sera l'invité du jour. Nous attendons environ 300 personnes. Les Brodeuses seront de la partie, ainsi que la Jeunesse et le Tir.

Mme Heidi Herzog donne des informations sur la maison de la Fondation Menhuin, il s'agit d'un lieu où des musiciens vivent le temps de leurs passages au Rosey. Le plan canicule se déroule bien pour le moment. La prochaine table d'hôte sera le 5 août.

Mme Sylvie Méry confirme les 42 places d'accueil en plus pour la rentrée au mois d'août prochain. Une nouvelle directrice pour ENJEU a été nommée en la personne de Mme Houmard.

M. Cédric Gremaud donne des nouvelles de l'appartement du bâtiment du Collège : il y a déjà plusieurs candidats et cela suit son cours. L'ORPC il y a un rapport de gestion qui n'a pas été effectué mais qui a été redemandé on attend. Au sujet des Grandes Vignes, la soirée d'information du lundi 27 juin s'est bien passée et à partir de ce matin, le dossier est consultable sur rendez-vous à la Commune. M. Pierre-Alain Blanchard et M. Cédric Gremaud ont rencontré l'opposant du restaurant qui a accepté de retirer son opposition. Nous pouvons maintenant avancer dans les démarches.

M. Pierre-Alain Blanchard remercie les locataires de leur compréhension lors des désagréments durant des travaux de rénovation de l'appartement du 3<sup>ème</sup> étage. Remerciements aux personnes qui ont posé les tombes définitives au cimetière.

#### **10 Divers et propositions individuelles**

Mme Isabelle Marechal demande où se trouve l'appareil de défibrillation.

M. Stéphane Jayet reporte que, si ses souvenirs sont bons, il n'y en aurait pas. Mme Isabelle Marechal affirme qu'il y en a cependant un. M. Stéphane Jayet va investiguer le cas.

M. Jean-Charles König demande quelles sont les prochaines étapes pour le restaurant. M. Cédric Gremaud répond qu'une séance a déjà eu lieu avec les architectes et qu'une est prévue pour début août pour voir l'implication de l'augmentation des matériaux. On espère l'ouverture pour le prochain mondial en 2023.

M. Etienne Blanchard demande si l'augmentation des coûts remet en doute le projet.

M. Stéphane Jayet répond que ce sera au Conseil de décider en temps voulu.

M. Daniel Emery remercie Mme Sylvie Mery des compléments d'informations données sur ENJEU. M. Daniel Emery demande ce qu'il en est de la place ORPC laissée vacante après 3 mois par un ancien gendarme policier qui est parti à Morges.

M. Cédric Gremaud répond que pour l'instant il n'y a rien de nouveau.

M. Stéphane Berthet remercie la municipalité du travail effectué durant l'année passée. Au vu des intempéries de la semaine passée, il demande cependant un peu plus de professionnalisme sur le suivi des travaux : l'on sait qu'une conduite est bouchée depuis plus d'une année et qu'il n'y a toujours rien de fait.

M. Jean-Daniel Quiblier propose que des tables soient installées lors du prochain Conseil.

M. Jean-François Déruaz rapporte que la société de Tir se met en évidence ces derniers temps : demain soir, ils vont passer le dernier tour pour se qualifier pour la finale Suisse.

M. Stéphane Jayet exhorte les membres du Conseil à sensibiliser les nouveaux habitants à faire partie du Conseil pour insuffler de nouvelles idées et du renouveau.

M. Stéphane Berthet remarque qu'il y a eu de nombreux comptages de trafic dans le village récemment : y a-t-il un projet de zone 30km/h ou autre projet ?

M. Stéphane Jayet répond qu'il y a une réflexion sur le trafic, y inclus au sujet du 30km/h. Il faut cependant d'abord commencer par collecter les données en discuter avec le voyer. Il est prévu d'en parler au prochain Conseil le 4 octobre.

Séance terminée à 21h05

Claude-Alain Piguet

Président



Mary Christine Fluri

Secrétaire

